

DIMANCHE 28 MAI 2023

Interdiction de circuler et de stationner



**Stationnement interdit
place Saint-Herbot
et parvis mairie**
du samedi 27 mai, 23h,
au dimanche 28 mai, minuit.

Accès à l'église
dimanche 28 mai, jusqu'à 11h

**Stationnement interdit sur
le circuit de caisses à savon**
du samedi 27 mai, 23h,
au dimanche 28 mai, 18h.

**Stationnement interdit
place Saint-Éloi**
du vendredi 26 mai, 14h,
au mardi 30 mai, midi.

LÉGENDE

-  espace Vide ta chambre
-  kart à pédales
-  espaces de restauration
-  scènes
-  circuit de caisses à savon

DÉVIATIONS

La circulation rues de Brest, de Paris, places Saint-Éloi et Saint-Herbot et venelle d'Armorique sera **interdite** le dimanche 28 mai 2023 de 8h à minuit.

Les véhicules en transit en provenance ou à destination de Brest seront déviés conformément aux itinéraires suivants :

Véhicules en provenance de Brest et en direction de Landerneau :

- rond-point de Pontrouff
- avenue de Barsbüttel
- avenue de Callington
- avenue Pominou
- avenue de Normandie
- rond-point de Kergompez

Véhicules en provenance de Landerneau et en direction de Brest :

- rond-point de Kergompez
- avenue de Normandie
- avenue Pominou
- avenue de Callington
- avenue de Barsbüttel
- rond-point de Pontrouff

